

Résumé des rencontres du comité de parents 2016-2017

Rencontre du 10 janvier 2017

- Un **suivi sur la révision des quartiers scolaires** a été fait. L'extrait de procès-verbal au sujet de la résolution d'appui aux démarches de M. Rioux et Mme Dugas a été envoyé au ministre de l'Éducation le 2 décembre.

La résolution du comité de parents recommandait que la CS privilégie une solution temporaire à court terme afin de trouver une meilleure solution à long terme que son projet mit de l'avant dans la consultation. Avec la situation du Grand Défi et l'ouverture du ministre à un assouplissement de la règle du 20 km, tout semble indiqué que la CS n'ira pas de l'avant avec son projet et choisira une solution temporaire.

Pour faciliter la mise en application de cette résolution, le comité exécutif a offert son aide à la Commission scolaire pour la suite de la consultation. Un sous-comité composé de M. Lode Mortier, M^{me} Karène Langlois, M. Bruno Ouellet et M. Sylvain Gagné a lu tous les mémoires afin de dresser une liste des alternatives et suggestions soumises. Ensuite, il a rencontré la CS pour documenter dans un rapport l'évaluation qu'en a faite la CS. Ce rapport a été présenté.

- Le secrétaire du comité de parents, M. Bruno Ouellet, fait une présentation du **rapport sur l'analyse des mémoires** présentés dans le cadre de la consultation sur la révision des quartiers scolaires.

Les préoccupations de la CSDP pour évaluer les alternatives sont : leurs impacts sur la réussite scolaire, qu'elle touche le moins de jeunes possibles et favorise le déplacement actif. Le rapport de Santé publique aura sans doute une influence sur la faisabilité de certaines alternatives et apportera peut-être d'autres problématiques.

Si la demande de construction ou d'agrandissement faite au ministère est refusée, la même demande peut être représentée l'année suivante.

Des 24 mémoires déposés, 12 ne propose aucune alternative et seulement 2 sont en accord avec le projet de la CSDP. Des alternatives proposées, 11 ne peuvent être retenus et 3 sont envisageables. Deux sont des solutions à long terme, mais qui nécessitent l'assouplissement de la règle du 20 km, soit : Agrandissement de l'école Saint-Agnès Nord et la, Construction d'une nouvelle école aux Prés-de-Saint-Rosaire. Et la troisième est une solution temporaire et qui consiste à utiliser des roulottes. Ce rapport est disponible sur le site de la CS : http://www.csphares.qc.ca/documents/pdf/comite_parents/2016-2017/CP_suite_a_lanalyse_des_memoires_sur_la_consultation_publicue.pdf

- Lors de la **période de questions pour les parents**, un parent demande des précisions sur le rapport de la Direction de la santé publique demandé par la Commission scolaire.

Le parent soulève aussi une incertitude quant aux inscriptions des jeunes de Sainte-Luce-Luceville et Saint-Donat pour la rentrée 2017-2018. En effet, il soulève le point que vu l'incertitude liée au lieu de rentrée au secondaire 1 des élèves de Sainte-Luce/Luceville et Saint-Donat, les parents vont choisir d'inscrire leurs enfants au Paul-Hubert ou au Mistral sans attendre la décision de la Commission scolaire et qu'il y aura alors moins d'élèves inscrits à l'école de Sainte-Luce. Il souhaite savoir si l'école de Sainte-Luce fait toujours partie de la solution envisagée malgré le recours à une solution temporaire.

M. Sylvain Gagné rappelle que les alternatives proposées dans les mémoires qui ont été jugées envisageables nécessitaient un assouplissement à la règle des 20 km. Sans l'obtention de cet assouplissement seulement la solution avancée par la CS dans le cadre de la consultation peut régler le problème de surplus d'élèves. Avant de reconsidérer des solutions à long terme, la CS va attendre la décision du ministre sur son projet de construction et la remise de l'avis de la santé publique.

- Voici quelques-uns des sujets discutés lors de la dernière réunion du **conseil des commissaires** :

- Quartiers scolaires. Solutions temporaires à envisager suite à l'ouverture du ministre pour un agrandissement ou une construction.
 - Discussions sur le programme du Grand Défi : Proposition que ce programme soit évalué.
 - Discussions sur l'Avis de la santé publique.
 - Discussions sur la loi 105.
 - Plan d'engagement vers la réussite éducative 1^{er} juillet 2018 (contribution du comité de parents)
 - Un Comité de répartition des ressources humaines et financières sera créé pour le 1^{er} juillet 2017.
 - Droit de vote des commissaires-parents 23 décembre 2016. Le point de l'implication des parents et du lien avec les commissaires parents est soulevé. Il est d'autant plus important d'apporter les problèmes soulevés ou les incertitudes des parents dans leurs écoles au comité de parents afin qu'ils soient apportés en conseil des commissaires par les commissaires parents au besoin qui ont maintenant le droit de voter sur ce même conseil.
- Voici quelques-uns des sujets rapportés par la déléguée EHDAA :
- Les recommandations issues des discussions en ateliers au colloque régional sur la persévérance scolaire du 29 octobre 2016 ont été acheminées au ministère de l'Éducation.
 - Une inauguration d'une nouvelle salle de motricité a été inaugurée au Paul Hubert grâce notamment à une subvention d'Hydro-Québec.
 - Un commissaire parent va s'informer du recours collectif intenté au Québec concernant les coûts du matériel scolaire alors que le système scolaire doit être gratuit pour les parents.
 - Le comité EHDAA va envoyer une lettre au ministère de l'Éducation pour avoir une estimation à jour des sommes utilisées pour l'adaptation scolaire.
- Suite au commentaire d'une déléguée, les commissaires parents vont rappeler à la commission scolaire de rester vigilant quant à **l'utilisation des téléphones intelligents par les enseignants** pendant les heures de présence élèves. Un des commissaires parents propose de vérifier si une politique est présente.
- Il est rappelé aux délégués que de plus grandes sommes d'argent vont directement dans **les budgets des écoles** sans passer par la commission scolaire. Les conseils d'établissement ont un rôle de vérificateur et décisionnaire en ce qui concerne la destination finale de cet argent dans l'école.
- Un problème de disponibilité des services de **psychologie scolaire** est soulevé.
- Lors du **Congrès général** de la Fédération des comités de parents (FCPQ) le 25 et 26 novembre un nombre record de parents s'est présenté à ce C.G., soit plus d'une centaine qui a assisté à une conférence de M. Égide Royer, PhD ayant pour titre : « *La persévérance scolaire et le Québec : susciter l'audace, cultiver la réussite* ».
- L'objectif majeur de ce C.G. était de dégager des points que la FCPQ mettrait dans son mémoire à l'intention du ministre de l'Éducation sur la consultation publique. Cette consultation comportait 3 axes : l'engagement parental, l'atteinte du plein potentiel de chaque élève et le contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite.
- Une **formation** de la FCPQ ([Habilités d'influence ou... comment tirer son épingle du jeu!](#)) est prévue le 28 janvier à Rimouski de 10 h 30 à 15 h 30. Coût : 40 \$ par personne.
- Le 1^{er} **Salon des services** organisé par le CCSEHDAA en collaboration avec COSMOSS Rimouski-Neigette et COSMOSS Mitis qui a eu lieu le 19 novembre de 10 h à 15 h à la cafétéria du Mistral à Mont-Joli et le 20 novembre à la cafétéria du Paul-Hubert aux mêmes heures a reçu un bilan très positif. Une compilation des questionnaires émis lors du salon a été faite. Il est prévu par le comité EHDAA de le refaire l'an prochain. Le comité de parents propose de reconduire un appui financier pour le salon l'an prochain.

Véronique Desborbes (Secrétaire de réunion)
 CP 2016-2017
 CSDP